



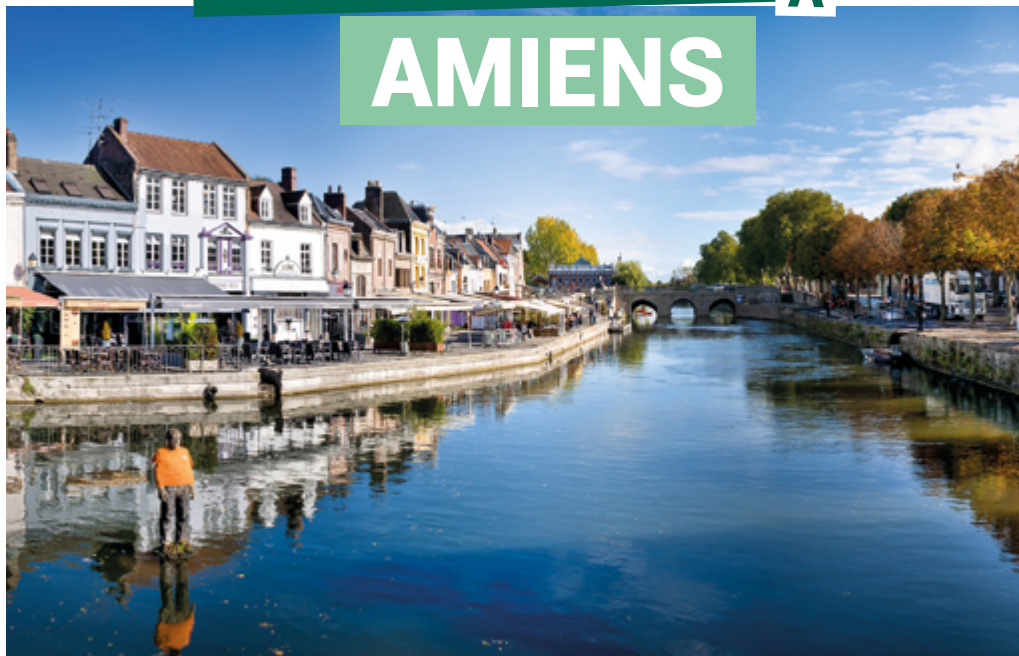
À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Amiens, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À

AMIENS



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À AMIENS /

Différents dispositifs ont été mis en place pour vous accueillir et pour vous aider dans vos démarches.

◆ L'accueil à l'Université de Picardie - Jules Verne (UPJV)

À l'UPJV, un Guichet d'Accueil et d'Accompagnement est mis en place durant tout le mois de septembre dans un lieu unique (en centre ville) puis au sein de la Direction des Relations Internationales (DRI).

Ce Guichet a pour but d'aider les étudiants lors de leur arrivée pour les démarches administratives et les titres de séjour, pour des informations sur le logement, l'assurance maladie, la CAF...

Adresse : DRI, 11 rue des Francs Mûriers, 80000 Amiens

Contact : 03 22 82 72 51 ou dri@u-picardie.fr

Pour plus d'information :

www.u-picardie.fr/international

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Amiens !

Grâce à l'association ESN Amiens (Erasmus Student Network) et au Buddy System, un parrain peut vous accueillir et vous aider dans toutes vos démarches :

<http://amiens.ixesn.fr> et <http://buddysytem.eu/>

◆ L'accueil des chercheurs et des doctorants

Amiens Métropole et la CCI Amiens Picardie accueillent et accompagnent les chercheurs dans leur installation à Amiens :

<http://www.accueil-mobilite.fr/>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Chaque année, toute la ville et les établissements

vous accueillent lors d'une grande journée de découverte festive en septembre.

Plus d'information sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/JAE.Amiens/>

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À AMIENS /

À Amiens, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.



• **Le site d'Amiens Métropole** recense les solutions d'hébergement étudiant (résidences privées) :

<https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Jeunesse > Etudier > Se loger

• **Le CRIJ des Hauts-de-France** (Centre Régional d'Information Jeunesse) édite un **Guide Logement** qui va faciliter votre installation :

<http://www.crij-hdf.fr> > Nos

publications > Guide du logement

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse d'Amiens**, à proximité du centre-ville (desservie par la ligne de bus Nemo rouge).

Adresse : 30 square Friant les 4 Chênes, 80000 Amiens.

Contact : 03 22 33 27 30.

Site : <https://www.hifrance.org> > Auberge de jeunesse

• **D'autres résidences hôtelières :** utilisez le moteur de recherche de l'Office de tourisme d'Amiens qui répertorie tous les modes d'hébergement :

<http://www.amiens-tourisme.com> > Tourinsoft > recherche > Hébergement

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) **d'Amiens-Picardie.**

Adresse : 5 rue Saint-Leu, 80000 Amiens.

Accueil :

- du 1^{er} septembre au 31 octobre : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

- du 2 novembre au 31 août : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contact : 09 69 39 19 19.

Site : www.crous.amiens.fr

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• **Les sites privés de recherche de logements**

Vous pouvez consulter par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.adele.org> > résidence > agglomération > Amiens

- <http://www.logement-etudiant.com/offre-de-logement/Amiens/liste.asp>

- <https://www.location-etudiant.fr> > résidences étudiantes > Amiens

- <https://housinganywhere.com/fr/s/Amiens--France>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Picardie - Jules Verne, vous pouvez vous adresser au **Service des Étudiants en Situation de Handicap** : <https://www.u-picardie.fr> > L'université > Handicap



LES DÉPLACEMENTS À AMIENS



Pour se rendre à Amiens, de nombreuses possibilités existent : en train depuis la Gare du Nord à Paris (1h15 de trajet) ou depuis l'aéroport Roissy -Charles de Gaulle, via la gare TGV Haute Picardie, mais aussi en bus ou grâce au covoiturage.

Trains : <https://www.oui.sncf/>

Bus : <https://www.flixbus.fr/voyages-car>

Covoiturage : <https://www.blablacar.fr>

Si vous avez à l'aéroport de Beauvais, prenez le bus Keolis Beauvais-Amiens (1h15).



En ville, empruntez les 17 lignes de bus du réseau Ametis (tous les jours, y compris les jours fériés) : <https://www.ametis.fr/>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos en libre-service :

- du réseau de bus Ametis qui propose un service de location de vélos courte et longue durée, le dispositif **Buscyclette** :

<https://www.ametis.fr/buscyclette/>

- du réseau municipal **Velam**, des vélos disponibles dans 26 stations :

<http://www.velam.amiens.fr>



Pour des trajets en périphérie et dans la région, prenez les **trains régionaux** :

<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou

<https://www.flixbus.fr/>



S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner :

• pour les étudiants inscrits à l'UPJV, au Guichet d'accueil, un stand animé par les Services de la Préfecture est mis en place. Des ordinateurs connectés sont disponibles pour la validation des visas et un moniteur est présent sur place pour aider les étudiants.

• pour les étudiants inscrits dans les autres établissements, se renseigner dans leur établissement ou sur le site de la Préfecture.

Vous pouvez demander directement un rendez-vous à la Préfecture, en écrivant à : etudiants-etrangers@somme.pref.gouv.fr
Site général : <http://www.somme.gouv.fr/>

Adresse : Préfecture de la Somme, 51 rue de la République, 80000 Amiens.

Accueil et contact : <http://www.somme.gouv.fr>
>Services de l'Etat>Préfecture et sous-préfectures
>La préfecture de la Somme Coordonnées et horaires d'ouverture

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Étranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire**, en ligne ou dans une des 75 agences bancaires qui sont implantées à Amiens.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les établissements universitaires. C'est le cas de l'Université de Picardie - Jules Verne qui dispose d'un Service de Santé Universitaire (SSU).

Dans ce service, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale professionnelle qui peut vous proposer un bilan de santé et vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

Adresse : SSU, Chemin du Thil, 80000 Amiens.

Contact : 03 22 82 72 33 ou ssu@u-picardie.fr

Accueil : du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h,

le vendredi, de 8h30 à 16h.

Site : <https://etudiants.u-picardie.fr> > Santé

Il existe également à Amiens une maison de santé pluridisciplinaire, l'Espace Santé Maurice Ravel, dans lequel les étudiants peuvent se rendre sur rendez-vous.

Adresse : 1 bis rue Maurice Ravel, 80000 Amiens.

Accueil : sur rendez-vous.

Contact : 03 22 08 87 40.

Site : <http://www.chu-amiens.fr> > Patients visiteurs >

Services et contacts > Espace Santé Maurice Ravel

Consultations de spécialités du CHUAP

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'**assurance maladie obligatoire et gratuite**.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un **site comparatif de mutuelles étudiantes**.

S'ASSURER

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

3 adresses :

• le **CRIJ des Hauts-de-France** (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages :

<http://www.crij-hdf.fr>

• le **site d'Amiens-Métropole** propose des petites annonces :

<https://www.amiens.fr>>Vivre à Amiens>Emploi

• le **site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À AMIENS /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives proposées par l'établissement.

L'Université de Picardie - Jules Verne propose des activités sportives pour tous les étudiants :

<https://etudiants.u-picardie.fr> > Sport

• Dans la **Ville d'Amiens et dans sa Métropole**, vous pouvez aussi trouver un choix complet d'équipements sportifs ou de loisirs.

Plus d'information :

- <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Sport

- <http://www.osam.fr/>



PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, se renseigner dans son établissement (Service de la vie étudiante), ou consulter les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À Amiens, il existe une association d'accueil des étudiants internationaux, ESN, qui veille à l'accueil et à l'intégration des étudiants étrangers :

<http://www.amiens.ixesn.fr/fr> et www.facebook.com/ESNamiens/

Consulter aussi AGORA, l'annuaire des associations d'Amiens Métropole :

<https://www.maam.fr/annuaire> > Répertoires thématiques

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Amiens propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, musées, cinémas, danse, musique, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Culture Patrimoine

• À l'Université de Picardie - Jules Verne, le Service Culture développe des partenariats avec d'autres structures culturelles de la ville pour étoffer sa programmation et pour obtenir de meilleurs tarifs pour les étudiants : <https://etudiants.u-picardie.fr> > Culture

• La Maison des langues de l'Université et l'association ESN organisent un Café des Langues tous les mercredis soir : <https://www.u-picardie.fr> > services communs > mdl

• Pour se distraire ou se cultiver, à Amiens, on trouve :

- une quinzaine de salles de cinéma (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont 2 salles d'Art et d'Essai, l'Orson Welles et le Ciné Saint-Leu.

- 2 grands musées, tarifs réduits pour les étudiants : le Musée de Picardie et la Maison Jules Verne.

- 6 grandes salles de spectacles pour les concerts, le théâtre, la danse, l'opéra : <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Les événements

- une dizaine de librairies, dont une institution, la librairie Martelle, et deux librairies qui achètent et vendent des livres d'occasion, Chapeau melon et pile de livres et la Librairie Aléatoire.

- le territoire d'Amiens Métropole est riche d'un réseau de 28 bibliothèques dont la bibliothèque Louis Aragon :

<https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Culture Patrimoine > Lire

• À Amiens, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter le **grand quotidien régional, Le Courrier Picard**, disponible en kiosque ou sur internet : <http://www.courrier-picard.fr/>
Vous pouvez aussi consulter **JDA, l'hebdomadaire d'information d'Amiens-Métropole** : <https://www.amiens.fr> > JDA

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Amiens Métropole est labellisée Pays d'art et d'histoire depuis 2015.

• La maison de Jules Verne, grand auteur français du XIX^e siècle, précurseur de la littérature de science fiction.

• La cathédrale Notre-Dame, le plus grand édifice religieux gothique de France.

• Le quartier Saint-Leu et ses canaux qui valent à Amiens son titre de « petite Venise du Nord ».

• Le musée de Picardie, importantes collections de la préhistoire à nos jours.

• Les Hortillonages, pour les promenades en barque sur les petits canaux, au cœur de jardins et de potagers.

• La tour Perret, un exemple de l'architecture moderne du XX^e siècle.

• Le zoo d'Amiens, à deux pas du centre ville.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme d'Amiens : <http://www.amiens-tourisme.com> > La culturelle > Les incontournables





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

En 2020, Amiens est la Capitale européenne de la jeunesse (Amiens for Youth).

Suivez les événements et les actualités :

- sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/Amiensforyouth/>

- sur le compte Twitter :

<https://twitter.com/amiensforyouth>

MARS

• Les Safran'umériques, festival des arts numériques et des nouvelles technologies (spectacles vivants, immersions virtuelles et concerts, gratuits le plus souvent).

AVRIL

• La Réderie de printemps, grand vide-greniers (le plus important après celui de Lille), également organisé en octobre.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

• La Rue est à Amiens, festival international des arts de la rue.

• On a marché sur la bulle, le rendez-vous de la BD d'Amiens.

• Marché sur l'eau des Hortillonnages (marché traditionnel).

JUILLET

• Festival Art, Ville et Paysages, créations plastiques dans les Hortillonnages.

AOÛT

• Championnat de France de ballon au poing, le sport typique de la région amiénoise.

SEPTEMBRE

• Journée d'accueil des étudiants (JAE), chaque année, toute la ville et ses établissements accueillent les étudiants lors d'une grande journée de découverte festive :

<https://www.facebook.com/JAE.Amiens/>

• Nuit des étudiants du monde, grande soirée d'accueil pour les étudiants internationaux (à l'Hôtel de Ville d'Amiens).

• Les Médiévales au bord de l'eau (fête populaire).

• Journée européenne du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **Fête de la science** (à Amiens, plus de 1 000 chercheurs dans 33 Unités de recherche).

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

• Festival international du Film d'Amiens.

• Spectacle Chroma, à la cathédrale Notre-Dame (projections sur la façade, à voir aussi pendant l'été).

• Marché de Noël, le plus grand événement de ce type dans le Nord de la France.

Plus d'informations :

<http://www.amiens-tourisme.com> > La festive > Grands événements



**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Amiens Métropole :

180 000 habitants

Ville d'Amiens :

134 000 habitants

2^e VILLE DE LA RÉGION, capitale européenne de la jeunesse en 2020

AMIENS,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME, l'un des 5 départements de la Région Hauts-de-France

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE,

5^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (21 000 étudiants internationaux)

Université de Picardie - Jules Verne :

31 000 étudiants

dont **15%** d'étudiants internationaux

35 Unités de recherche, **2** Écoles doctorales



AMIENS, CLASSÉE PARMIS LES VILLES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant), **AVEC UN BON SCORE POUR LA QUALITÉ DE SA VIE ÉTUDIANTE**

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/hauts-de-france-555>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org

